

# Émilie Philippe

## Créer un patrimoine forestier dans le Morvan

Depuis une vingtaine d'années, Émilie Philippe constitue un patrimoine forestier au cœur du massif du Morvan. Forestière curieuse et engagée, elle vient d'être élue présidente du conseil du CNPF Bourgogne-Franche-Comté.



Émilie Philippe, en forêt, en compagnie de Jean-Marc Oriol, administrateur du syndicat nivernais. © DR.

Émilie Philippe est néo-proprétaire dans le Morvan, massif de moyenne montagne culminant à 900 mètres à cheval entre les départements de l'Yonne, de la Nièvre et de la Côte-d'Or. Les paysages morvandiaux, d'une grande diversité, sont caractérisés par de nombreux lacs et un fort taux de boisement.

La forêt et le Morvan sont une évidence pour Émilie Philippe et son mari, originaires respectivement d'autres grandes régions forestières, le Vexin français et la Lorraine. « Ce n'est pas par hasard que l'on est attirés par la forêt. Je crois que le goût de la forêt est ancré au plus profond de nous », raconte-t-elle. C'est au moment de s'installer dans la région qu'Émilie Philippe commence à se constituer un patrimoine forestier. En 2000, tout commence avec un petit taillis de châtaignier attenant à la maison où s'installe sa famille. « Il n'est pas toujours facile de trouver des parcelles à un prix abordable », remarque-t-elle. Au fil de l'eau, la propriétaire continue d'acquérir de petites parcelles, tout en essayant de constituer peu à peu un ensemble d'un seul tenant. « Nous avons par exemple procédé à de nombreux échanges avec les propriétaires voisins et sommes à l'écoute des opportunités de transactions dans la région, précise Émilie Philippe. Nous avons également acquis des friches, des landes et des terrains laissés à l'abandon, envahis par les noisetiers. » Ces espaces ont bénéficié de plantations « essentiellement

feuillues, avec de l'érable sycomore, du hêtre, quelques douglas mais aussi le châtaignier local ».

Émilie Philippe apprécie de valoriser la ressource locale, en circuit court. « Comme beaucoup dans le Morvan, je me chauffe au bois. Je souhaite exploiter mes propres bois dans un cadre réglementaire strict, et éviter à tout prix d'importer. »

### Se former et s'engager

La propriétaire s'implique très vite dans la gestion de ses bois. « En tant que passionnée de chasse, j'ai toujours fréquenté la forêt. Devenir propriétaire m'a en revanche plongée dans le milieu de la gestion. J'ai assisté à un cycle de formation Fogefor et à de nombreuses réunions organisées par le CRPF », explique Émilie Philippe qui avoue avoir tendance à être très à l'écoute de tout ce qu'il se passe. « J'ai beaucoup écouté les petits propriétaires voisins et les anciens pour observer leur façon d'aborder et de faire les choses », raconte celle qui s'informe tant dans les revues forestières, dans les vidéos réalisées par le CNPF que sur YouTube « qui permet le partage d'expériences de forestiers de toutes les régions, d'amateurs passionnés de bois ou le partage de tutoriels de cubage ».

Les réunions de vulgarisation proposées par le CNPF Bourgogne-Franche-Comté permettent à Émilie Philippe de rencontrer les administrateurs et les conseillers du centre. « J'ai commencé par être sollicitée pour représenter les forestiers lors d'une assemblée générale d'une association de chasse. Cela m'a conduite peu à peu à m'investir davantage dans le CRPF. Il s'agit d'un organisme gratuit et indispensable, où l'on est proche des forestiers, et qui constitue une mine d'informations pour les propriétaires. » En mars 2023, aux dernières élections régionales, Émilie Philippe accède à la présidence du Conseil de centre du CNPF Bourgogne-Franche-Comté. Elle compte poursuivre le travail de dialogue et d'écoute qu'elle mène en tant que propriétaire et dans ses fonctions au CNPF. « J'aime me renseigner et me faire aider. Ma forêt est assez proche de forêts domaniales du Morvan, j'échange naturellement beaucoup avec l'ONF et participe aux journées de terrain organisées en forêt publique », indique-t-elle.

## Œuvrer pour la santé des forêts

En tant que sylvicultrice, l'objectif d'Émilie Philippe est celui-ci : « Mettre toutes les chances de notre côté pour faire perdurer les bois, que nos bois respirent la santé et que l'on puisse être fiers de nous le plus longtemps possible. » Un objectif que partagent la plupart des propriétaires forestiers : « Ils ont envie de bonne santé, de durabilité et d'améliorer la gestion », observe la propriétaire, alors que la gestion forestière est parfois remise en cause dans la région. « Les parcelles que nous gérons avec ma famille sont situées dans l'enceinte du Parc naturel régional du Morvan et pour beaucoup en zone Natura 2000. Les relations

sont parfois complexes, ce qui est dommage car les buts pour la forêt sont partagés par tous, même si les moyens de les atteindre ne mettent pas tout le monde d'accord. » Pour la nouvelle présidente du CNPF Bourgogne-Franche-Comté, « les forestiers ont compris ce que leur forêt attend d'eux. Il faut surtout avoir conscience que l'exemplarité en forêt est très difficile à trouver tant les paramètres à prendre en compte sont nombreux : du relief aux modes d'exploitation, sans oublier les évolutions liées au changement climatique ».

## Un virage à prendre

Sans être pessimiste ou alarmiste, Émilie Philippe invite à accélérer la prise de conscience des effets du changement climatique. « Nous voyons la situation évoluer de manière très rapide. Lorsque l'on prête attention au terrain, il est évident que nous devons suivre de près l'évolution de la forêt et lui apporter les essences et les travaux adaptés. Cela passe parfois par une remise en question des objectifs économiques, sans pour autant les perdre de vue. Il s'agit d'un virage à prendre pour les forestiers. »

Si les forestiers ont pris conscience de l'ampleur des enjeux, s'adapter demeure un exercice périlleux, dans un contexte d'incertitudes sur de nombreuses essences, du hêtre aux épicéas. « Dans ma forêt par exemple, nous avons tout de même replanté du hêtre, l'essence originelle de la région. À plus de 500 mètres, nous l'avons planté sous couvert de chênes branchus qui apportent de l'ombre, en espérant une pluviométrie au rendez-vous. Il ne faut pas fermer la porte à tout ! » conclut-elle.



Paysage du Morvan. Louis-Adrien Lagneau © CNPF.